Cohérences
des Projets et des Hommes

V.2021.08

Représentation du bailleur devant les tribunaux

Public

Personnel en charge du contentieux

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour soit 7 heures + en option audience au tribunal judiciaire de 0.5 jour, soit 3h30

Nombre de stagiaires

4 personnes minimum et 12 personnes maximum

Coût pédagogique

Nous consulter

Objectifs pédagogiques

Décider de la nécessité de faire appel ou non à un avocat
Préparer les dossiers pour l'audience
Présenter les dossiers devant le juge selon un argumentaire construit

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théorique, d'exercices d'application et d'échanges entre les participants et le formateur
Analyse de supports et échanges, réflexion sur des situations concrètes : lien avec les missions remplies par les participants
Plusieurs exercices en sous-groupes et quiz pour une animation dynamique et ludique
Option : audience au tribunal judiciaire
Un support écrit est remis aux stagiaires

Modalités d'évaluation

Test d'auto-positionnement adressé avant et après la formation
Validation des objectifs pédagogiques par une évaluation de fin de formation
Bilan oral et questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Attestation de formation et certificat de réalisation individuels délivrés après la formation

Représentation du bailleur devant les tribunaux

Contenu

OPTION AU TRIBUNAL JUDICIAIRE

- ✓ Déplacement du service contentieux au Tribunal Judiciaire
- ✓ Audience du Tribunal Judiciaire

En salle - Préparer la représentation du bailleur devant les tribunaux

- ✓ Focus sur l'organisation judiciaire
- ✓ La représentation directe et les principes du procès
- ✓ La préparation de l'audience et le déroulement des débats
- ✓ Focus sur les démarches à réaliser à l'issue de l'audience
- ✓ Éloquence, l'importance de la voix, gestion du stress
- ✓ Mises en situations – Cas pratiques

Indicateurs de résultats

1 groupe en intra en 2023
8 personnes formées
Taux de satisfaction moyen : 96%